FEDERATION DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES AU TOGO

FORUM INTERNATIONAL DE L'ESS MAROC 2017

Engagement, citoyenneté, développement : Comment former à l'ESS

LA PROMOTION DE L'ESS PAR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE FORÊT COMMUNAUTAIRE

Présenté par

M. Elom Koffi NOUTEPE

Directeur Exécutif de la FONGTO

FEDERATION DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES AU TOGO
137, rue Ofè, route de Kpalimé, Tokoin Casablanca, Lomé / TOGO
B.P. 1176 Téléphone (00228) 22.21.87.43 / 23.36.49.54 / 90.97.60.76
E-Mail : princelom@live.fr / fongtogo@yahoo.fr - Site Web : www.fongto.org

www.fongto.org

I. CONTEXTE DE LA MISSION

La FONGTO est la Fédération des Organisations Non Gouvernementales au Togo, une plate-forme de concertation et d'échanges entre les ONG et les différents partenaires au développement. Elle est créée le 2 octobre 1986 avec pour mission principale d'œuvrer à l'organisation, à l'appui et à la coordination des ONG / Mouvement Associatif au Togo pour un développement humain durable. La FONGTO compte à ce jour plus de 150 ONG et Associations, tant nationales, internationales et étrangères, intervenant sur toute l'étendue territoire togolais.

Au TOGO il est mis en place un dispositif pour permettre aux communautés de se mettre ensemble et d'être solidaire dans la gestion des affaires. Ce sont les comités villageois de développement (CVD). C'est une manière d'amener les communautés à se prendre en charge dans la gestion de certains aspects de la vie communautaire.

C'est dans ce sens que des membres de la structure que je dirige en l'occurrence les ONG ATPH et INADES FORMATION ont eu à encadrer le comité villageois de développement d'ANDO KPOMEY à rendre efficace et solidaire une initiative beaucoup plus vieille mais qui s'est perpétué dans la commune. Ils ont réussi à mettre en place une forêt communautaire.

II. PRESENTATION DE LA FORET COMMUNAUTAIRE

Localisation de la Forêt

Zone éco-floristique :

La forêt se situe dans la zone éco-floristique V du Togo (Classification Ern, 1979) qui est constituée de la Plaine côtière du sud Togo, au climat subéquatorial marqué par un déficit pluviométrique. D'autre le qualifie de savane parsemée d'ilots forestiers de la plaine côtière.

Climat :

La forêt d'Ando Kpomey jouit d'un climat d'un climat de type subéquatorial à deux saisons de pluies et deux saisons sèches bien marquées et inégales :

Reliefs et sols :

La forêt est située sur un sol peu accidenté d'altitude moyenne de 100 mètres. Le sol est

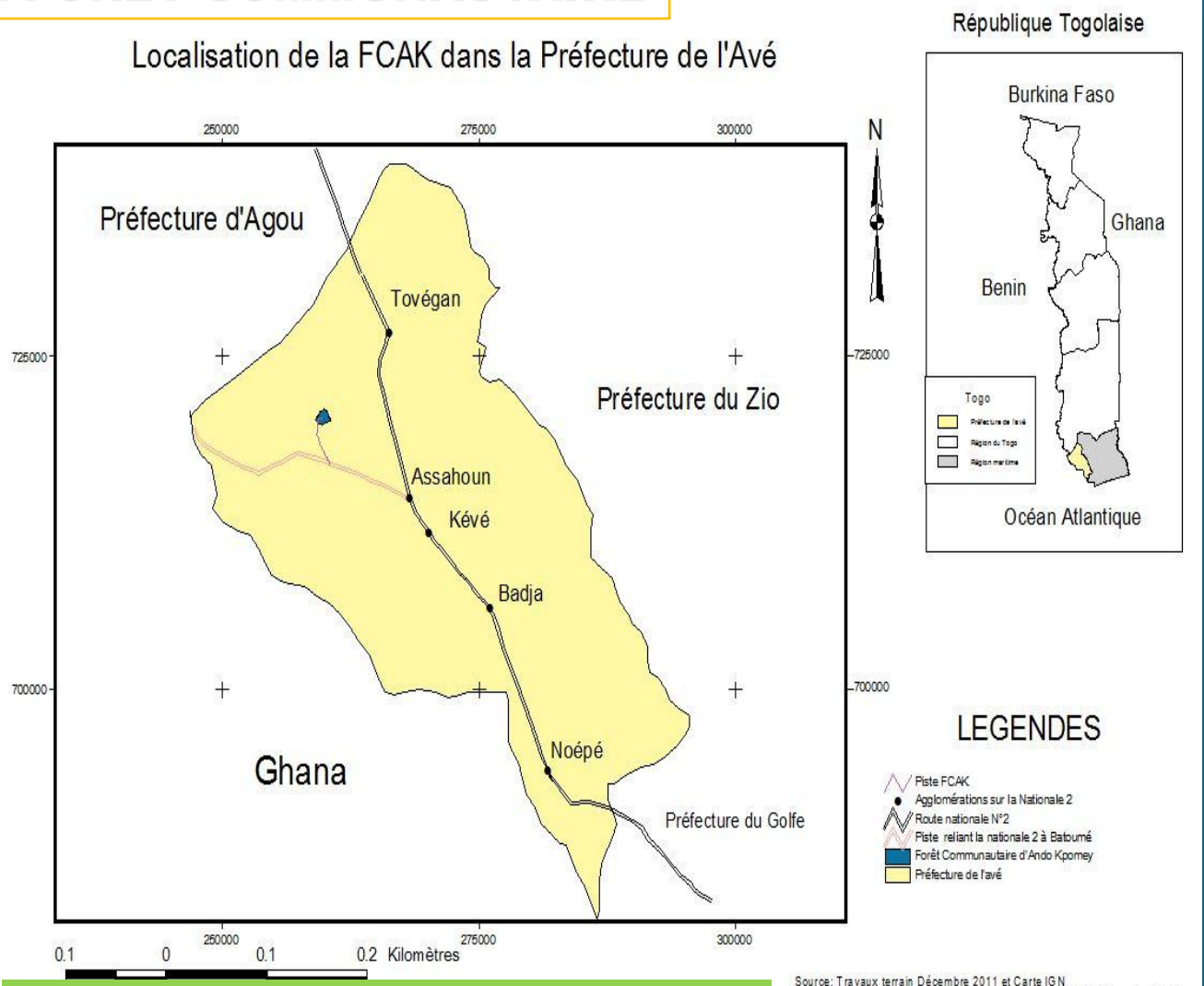

Fig 1 : Carte de localisation de la FCAK

La création d'une ceinture verte s'est appuyée uniquement sur l'initiative locale et les efforts des volontaires. Les familles se sont mobilisées pour réaliser un coupe-feu, une étendue de brousse de 14 m autour de la ville. Au-delà du coupe-feu ils ont planté une étendue d'arbres de 10 mètres. Peu à peu cette ceinture verte a grandi jusqu'à devenir une forêt communautaire dont la profondeur est comprise entre 350 et 850 m.

Afin d'appuyer les efforts de reboisement de la communauté, des pépinières villageoises ont été construites, dans lesquelles des arbrisseaux ont été cultivés avant d'être plantés dans le cadre du processus d'expansion forestière annuelle.

Un plan de gestion a permis de distinguer trois micro-zonages : une zone de conservation de 25 ha, une zone forestière de 44 ha et une zone agro-forestière de 33 ha. Les populations ont été formées aux techniques de conservation du sol, au contrôle de l'érosion et au maintien de la fertilité du sol.

Cette forêt communautaire qui entoure aujourd'hui le village a une épaisseur de 350 m à 850 m et couvre une superficie de 102 hectares. Elle constitue une fierté pour toute la population.

III. LA GESTION SOLIDAIRE DE LA FORÊT COMMUNAUTAIRE

La gestion est participative et les règles de gestion sont acceptées et respectées par toute la population. Des formations ont été dispensées sur les techniques de gestion durable des forêts et des terres ainsi qu'à la maîtrise des technologies liées à la régénération naturelle assistée.

Pour ce qui concerne l'utilisation durable, il est à remarquer que cette forêt constitue également pour la communauté, un « réfrigérateur » pour la conservation des plantes alimentaires de cueillette, et de « pharmacie » pour les plantes médicinales pour soigner certaines maladies. Dans toute la région on ne peut retrouver certaines plantes médicinales que dans la forêt communautaire d'Ando-Kpomey. Les semences de ses espèces végétales sont donc très recherchées par les herboristes et les traditérapeutes.

Dans une perspective de la gestion durable de cette forêt un plan simple de gestion a été élaboré avec l'appui technique. Toutes les couches sociales (hommes, jeunes et femmes) sont impliquées dans la gestion de la forêt; ce qui constitue un gage et un atout pour la préservation et la protection de la forêt communautaire.

III. IMPACT ECONOMIQUE DE LA FORÊT COMMUNAUTAIRE

L'initiative d'Ando-Kpomey a impacter sur l'élaboration de politiques environnementales au Togo. En effet, la stratégie de gestion développée par la communauté est basée sur l'approche participative qui a impliqué toutes les couches sociales. Les populations sont les principaux acteurs de la gestion de leur forêt communautaire.

Les textes à caractère répressif qui règlementaient la gestion des ressources forestières ont été revisités afin qu'ils soient en adéquation avec la stratégie de gestion participative.

Tout ceci à servi à l'élaboration de la loi portant Code Forestier et du Plan d'Action Forestier National (PAFN).

Les impacts positifs sur le développement durable sont entre autres.

- Les Activités économiques comme l'élevage des escargots et l'apiculture
- La préservation de la biodiversité, avec plus de 100 ha de forêt naturelle conservée avec une biodiversité très variée ;
- Adaptation communautaire au changement climatique. Cette forêt est l'une des reliques forestières bien conservée dans la zone et contribue non seulement à une bonne pluviométrie mais aussi à la séquestration du carbone.

FEDERATION DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES AU TOGO

Une pépinière

Gestion inclusive en réunion publique

L'apprentissage à l'installation d'une ruche

Une partie des escargotières gérées par les femmes

www.fongto.org

IV. DIFFICULTES ET LECONS APPRISES

DIFFICULTES

La principale difficulté rencontrée dans l'exécution du projet est liée à la gestion administrative et financière. Ceci est lié au niveau des membres du Comité Villageois de Développement. Ce qui a des répercussions sur l'élaboration des différents rapports technique et financier et la tenue de comptabilité simple.

LEÇONS TIREES

On note une amélioration de la participation de toutes les couches de la population à la gestion de la forêt. La participation de tous aux prises de décision et à la réalisation des travaux est effective car tout le monde se sent concerné et la forêt demeure une propriété collective. Cette organisation de la population autour de la forêt a renforcé la solidarité et la cohésion du village.

Le modèle de l'initiative a été recopié par d'autres communautés dans la préfecture.

CONCLUSION

En conclusion, la forêt communautaire d'ANDO-KPOMEY est une expérience réussie car le village est protégé contre les feux de brousse et les vents violents, elle constitue une fierté pour les populations.

Cette expérience a été réussie grâce à la volonté, l'adhésion et la discipline de toute la communauté, l'implication de toutes les couches dans la gestion participative de la forêt, le respect des règles adoptées. Il est à noter toutefois que des défis restent à relever.

A partir de l'expérience d'ANDO-KPOMEY, on peut donc affirmer que l'on peut créer une forêt là où elle n'existe pas et c'est aussi possible de la refaire là où elle a disparu. La forêt communautaire mérite alors d'être soutenue, encouragée et valorisée.

Je voudrais terminer ce témoignage en disant que le développement économique des pays africains est la promotion de l'entreprenariat sociale qui est bien capable d'offrir plus d'emplois à la grande base de la jeunesse et ainsi éviter d'innombrables problèmes sociaux.
Nous devons désormais nous placer dans la dynamique d'amener les collectivités locales et les autres acteurs de développement de notre société à l'économie sociale et solidaire.